

CONSEIL D'ECOLE N ° 3
MARDI 17 JUIN 2014

Etaient présents :

- L'équipe enseignante : Mmes Bélien, Brancourt, Brilleaud, Coquard, Hyves, Léobon, Miller, Millot, Mousseau, Neveu, Solotki, M. Monéger, Page, Tati.
Excusées : mme Hyves, Tisset-Laroche
- Les parents d'élèves :
 - FCPE : Mme Trébosc, Mme Chu Sun Wah, Mme Raclot, Mme Barge, Mme Aissi, Mme Lutic, Mme Dufour, Mme Dopagne, Mme Grau, Mme Dupont, Mme Schneider
 - API : Mme Scal, M. Ledien, M. Gaidamour.
- Les représentants de la Mairie : M. Coste, M. Chomette, M. Martin, M. Juppín.

➤ Fonctionnement de l'école, en relation avec la mairie

1. Diverses demandes d'amélioration dans l'école.

Nous avons emménagé dans la nouvelle école Cabourg en septembre 2011 ; nous terminons la troisième année scolaire dans l'établissement.

Diverses travaux ou améliorations ont été demandés depuis la première rentrée. Nous souhaitons faire un point pour savoir où en sont nos demandes :

- a) Le chauffage est défaillant dans certaines salles de classe, surtout le matin en arrivant, notamment dans la classe de Sophie Coquard en CE2, la salle d'arts plastiques, toutes les deux en bout de bâtiment, ainsi qu'aux dortoirs des petits de maternelle. Des mesures y ont été relevées, prises plus souvent en milieu de journée, qui démontreraient des températures dans la norme. Il faut tout de même faire confiance aux enseignants et enfants pour dire que la température est trop basse, ils souhaitent juste travailler dans un cadre correct.
- b) Dans ces salles, l'aération naturelle descend du plafond dans un jet trop fort, glacial en hiver, parfois nauséabond, qui empêche les élèves assis en dessous de travailler dans un minimum de confort. Dans la salle de restauration élémentaire, ce jet est encore plus violent. Un bruit de soufflerie diffuse un fond sonore permanent qui fatigue les occupants de cette salle.

Réponse de la mairie : Il s'agit d'une ventilation double flux, avec centrale de traitement d'air. Des dysfonctionnements ont bien été identifiés. Un dossier de « dommage ouvrage » a été ouvert concernant le chauffage. Les experts ne sont pas d'accord avec la mairie. C'est un dossier à suivre afin de déterminer les responsabilités. Le dédommagement qui sera versé servira aux travaux correctifs.

Une amélioration, a déjà été apportée sur la colonne en CE2, en terme de qualité de l'air, en posant un filtre à charbon.

- c) Par contre, dans la salle de classe en angle, classe des CM2 de Mme Tisset-Laroche, le renouvellement d'air s'effectue mal et, dès que les premières chaleurs arrivent, l'air devient rapidement vicié.

Réponse de la mairie : En terme de qualité de l'air, on ne peut pas dire que l'air est vicié puis qu'il est filtré, à partir des centrales, situées des caissons sur les terrasses. Seule l'odeur reste. Les expertises engagées pour le problème de chauffage et ventilation permettront néanmoins de vérifier la qualité de l'air.

Question : Tout ceci, dans quel délai ? Avant l'hiver ?

Réponse de la mairie : Nous n'avons pas de délai. Un long cheminement administratif va être nécessaire. La mairie ne peut engager seule les travaux car il faut le quitus de l'expert de l'assurance de la dommage ouvrage.

- d) Le rangement de la bonne vingtaine de vélos de la cour de la maternelle pose de gros problèmes. Les enfants les utilisent pendant l'école, l'accueil de loisirs et les mercredis. Une partie des vélos, achetée pour cette rentrée scolaire, est déjà abîmée en raison de l'entassement dans la petite réserve de l'école. Faute de place, on est amené à les stocker le vendredi soir dans un dortoir.

Un rangement adéquat, qualifié de local à vélos, devient urgent.

Réponse de la mairie : Il faudrait un vrai local adapté, qui ne peut être disposé n'importe où : certaines zones de la cour maternelle sont réservées et doivent être laissées libres, en cas d'intervention des pompiers, qui rentreraient avec la grande échelle.

Il serait nécessaire de faire des fondations en creusant et cela risquerait d'endommager les réseaux d'assainissement.

Le service bâtiment va réfléchir à l'aspect technique. Il faut adresser une demande au service budgétaire pour 2015, via les demandes transversales à faire par la directrice.

La mairie ne peut traiter toutes les demandes. Les prioritaires se justifient par la sécurité et l'hygiène, vient ensuite le confort.

- e) Dans la cour de la maternelle, des bancs et des poubelles avaient été demandés.

Réponse de la mairie : Ces demandes n'avaient pas été acceptées l'année dernière. Il faut les renouveler pour 2015, via les demandes transversales.

- f) Les enseignants souhaitent aussi récupérer les jeux qui sont restés à l'abandon dans la cour de la maternelle provisoire Rue Aristide Briand.

Réponse de la mairie : Il faudrait d'abord aller vérifier leur état. Il faut ensuite faire la demande par une fiche de travaux, à compléter par la directrice.

- g) Dans la cour élémentaire, dès l'emménagement, des portemanteaux avaient été demandés, sans succès. En cette période de beau temps, les vestes, gilets des enfants traînent de nouveau partout dans la cour. Pour certaines familles, les vêtements représentent un investissement, même si on peut admettre que pour d'autres, c'est vraiment secondaire en regard du stock qui s'amasse dans le hall de l'école.

Réponse de la mairie : La mairie va voir, à partir de la demande à refaire via la fiche de travaux.

h) Toujours dans la cour élémentaire, un billodrome avait été installé pour offrir un jeu supplémentaire aux enfants de l'école et de l'accueil de loisirs. Ils l'ont bien utilisé mais se sont aussi chargés d'y faire de gros trous. Les réparations coûtent cher. En fin de compte, c'est un jeu qui s'avère fragile, au moins pour les enfants de Cabourg ! Si nous avions anticipé ce genre de conséquences, il aurait mieux valu ne garder que le sol souple.

L'an dernier, nous avons demandé la suppression de ce billodrome. Où en est-on ?

Réponse de la mairie : La demande est refusée car il faudrait refaire tout le sol, dans son ensemble. La mairie indique que l'on utilisera ce billodrome jusqu'à la fin de ce revêtement.

i) Pour le potager de l'école et de l'accueil de loisirs élémentaire, nous avons demandé l'installation d'un robinet, à partir de l'arrivée d'eau en bout de parterre. Où en est-on ? On en profite pour demander aussi l'installation d'un composteur pour déposer les mauvaises herbes.

Réponse de la mairie : La mairie note la demande et va voir avec le service bâtiment. En ce qui concerne le composteur, il est réservé aux écoles qui s'engagent dans un projet de développement durable.

Réponse de la directrice : Cela « tombe bien », car l'équipe enseignante de Cabourg souhaite s'impliquer dans l'opération « Display » pour l'année prochaine.

En ce qui concerne l'hygiène, différents points doivent être évoqués :

j) Dans le seul WC adulte de l'étage de la maternelle, un urinoir pour messieurs est installé à côté des wc femmes, qui sert aussi de lieu de stockage du matériel de nettoyage. Cet urinoir est placé dans l'axe de la porte qui ne dispose pas de verrou. Il est facile de comprendre la gêne que cela crée, vis-à-vis des maîtresses, des Atsem qui entrent aussi, sans oublier un enfant qui ouvrirait la porte sans le vouloir.

Réponse de la mairie : M. Martin est surpris que le matériel de nettoyage soit stocké dans un tel lieu et va voir si le matériel peut être rangé ailleurs. Il engage le maître à utiliser les WC femmes contigus, qui disposent d'un verrou et laisser l'urinoir.

k) Dans les toilettes en élémentaire, face à la cantine, les portes sont très lourdes : elles obligent les enfants, comme les adultes, à pousser la poignée très fort, des deux mains. En hiver, quand les microbes et autres virus se répandent aisément, les agents municipaux nettoient régulièrement les poignées, mais pas pendant le service du midi, moment le plus fort de la journée. Il serait nécessaire de faciliter l'entrée dans ces toilettes, car le midi, la grande majorité des enfants y passe.

Réponse de la mairie : Il faut rappeler aux enfants de bien se laver les mains afin d'éviter la propagation des virus et microbes. La mairie a entendu cette demande et va voir ce qu'elle peut faire.

l) Toujours pour les toilettes en élémentaire, à côté de la loggia, les seules toilettes adultes femmes sont dédiées au rangement du matériel de nettoyage, aux serpillières qui sèchent... Est-il possible d'améliorer ce lieu d'aisance ?

Réponse de la mairie : La demande est prise en compte par M. Martin, afin de régler ce point.

m) Pour en finir avec l'hygiène, les pelouses aux abords des écoles servent de canisette. Des chiens non tenus en laisse se promènent, même à la sortie des classes.

Réponse de la mairie : La mairie va relancer GPSO pour faire poser des petits panneaux d'interdiction aux chiens sur les pelouses. Malgré tout, M. Coste, maire adjoint à l'Education, doute des résultats, qui s'apparentent plutôt à de l'incivisme.

Question d'un parent de la FCPE : Est-il possible que des agents municipaux passent aux abords de l'école lors d'une ronde ?

Réponse de la mairie : M. Coste pense que les propriétaires de chiens continueront d'utiliser cet espace public avant et après le passage de la police. Les rondes municipales auraient peu d'impact.

n) Enfin, les enseignants de l'école ont demandé au maire de disposer de quelques places de stationnement dans le parking situé juste au dessous de l'élémentaire, comme cela avait été annoncé en comité de pilotage pour préparer l'emménagement à Cabourg, d'autant plus que, même les jours de marché, de nombreuses places restent libres. Dans plusieurs écoles de Vanves, les maîtres peuvent stationner gratuitement leur véhicule. La demande de Cabourg n'a pas été entendue, la réponse a été jugée par certains comme méprisante.

Réponse de la mairie : Monsieur Le Maire est absent. C'est lui qui a adressé sa réponse aux enseignants de Cabourg. Personne ne peut se prononcer à sa place.

2. Présentation de la nouvelle organisation des rythmes de l'élève.

Le maire a présenté publiquement jeudi 12 juin l'organisation retenue pour l'année prochaine.

On ne va pas revenir sur le contenu de cette réunion, mais juste indiquer rapidement pour les écoles préélémentaire et élémentaire de Cabourg que les Nouvelles Activités Périscolaires (appelées NAP) sont placées les mardi et vendredi après-midis. L'année scolaire suivante, 2015/2016, les jours de NAP alterneront avec les écoles du haut de Vanves, ce sera donc les lundis et jeudis pour Cabourg.

Les NAP sont gratuites et non obligatoires : un parent peut récupérer son enfant à 15 heures. Chaque classe sera séparée en deux groupes. Au cours de l'année, les enfants participeront à deux activités par période. Au retour des petites vacances, ils changeront d'activité pour avoir 10 NAP d'initiation ou de découverte dans l'année. Elles se dérouleront dans l'école : salles de l'accueil de loisirs + bibliothèques + cantines + toutes les salles de classe + salles périscolaire et plurivalente.

Une garderie du matin (de 8 h à 8 h 30) et du soir (de 16 h 30 à 19 h) sont mises en place pour tous les élèves, de maternelle comme d'élémentaire. Le principe des études surveillées par des enseignants, en élémentaire, est maintenu, sous le nom d'Accompagnement Scolaire, jusqu'à 17 h 45.

Cette nouvelle organisation sera adoptée le 25 juin 2014, en conseil municipal ; une convention d'utilisation des salles sera annexée.

Pour tous ces temps périscolaires, un seul formulaire est à compléter par les familles et à renvoyer à la mairie.

Un parent de la FCPE demande à quel moment ces fiches seront envoyées aux parents ?

Monsieur Martin répond que seulement 20 % des familles n'ont pas communiqué leur adresse mail. Dans ces cas-là, les écoles seront sollicitées afin de distribuer le formulaire unique. Il explique que la facturation sera à la consommation. Il encourage ainsi toutes les familles à s'inscrire, cela pourrait rendre service aux parents, en cas de dépannage dans l'année.

Le Coup de Pouce (ou Coup de Pouce Clé pour les CP) continue : il s'agit d'un temps d'activités ludo-pédagogiques, dans la continuité de certains apprentissages qui ont besoin d'être soutenus. L'inscription est à l'initiative des enseignants, qui la proposent aux parents, en accord avec la mairie, une ou plusieurs fois par semaine.

En ce qui concerne le calendrier scolaire, la directrice en profite pour redire que l'école n'est pas obligatoire (à l'inverse de l'instruction) et que, dans la mesure où les parents ont fait le choix d'inscrire leur enfant à l'école, il est alors nécessaire de respecter les dates officielles des vacances pour partir. Cette année, peu de familles ont profité des ponts ou sont parties en dehors des vacances scolaires. On peut se féliciter que les parents comprennent que cela perturbe les enfants et montre un irrespect du travail des enseignants.

Un parent de l'API s'inquiète de la prise en charge des enfants souffrant de handicap pendant les NAP. Monsieur Martin répond que ces enfants sont déjà souvent présents à la cantine, ou les mercredis ou vacances scolaires. La mairie délèguera un animateur supplémentaire, comme elle le fait déjà, pour s'occuper spécifiquement de ces enfants, quand cela s'avèrera nécessaire. Par ailleurs, la maire dispose toujours d'un référent handicap au sein du service éducation, qui prendra le temps d'étudier toutes les situations.

En terme d'apprentissages, un parent de l'API fait remarquer qu'avec cette réforme des rythmes scolaires, les enfants perdront un pic de vigilance chaque semaine : jusqu'à cette année, chaque élève bénéficie d'un pic d'attention en milieu de matinée et un second en milieu d'après-midi, après la phase de digestion, ce qui amène à 8 moments de forts apprentissages. L'année prochaine, même si les cours se poursuivront le mercredi matin, un pic d'attention manquera. Ainsi, les parents de l'API sont inquiets quant aux programmes scolaires à acquérir, car ils ne seront modifiés que l'année scolaire suivante. La directrice répond que de toute façon les programmes ne se sont pas à traiter de façon exhaustive, et que l'équipe pédagogique en place dans l'école a de l'expérience et fera pour le mieux en fonction du contexte.

➤ Fonctionnement pédagogique de l'école :

3. Evaluations nationales de CE1 et CM2 en 2014.

Cette année, le ministère de l'Éducation Nationale n'a pas renouvelé l'organisation des évaluations nationales. Les enseignants de CE1 et CM2 de Cabourg ont tout de même décidé de poursuivre ces tests. On peut saluer leur investissement. L'école a donc photocopié un livret d'exercices pour chaque élève de CE1 et CM2. Ces évaluations ont été passées début juin. Les parents des deux niveaux vont être conviés un soir par les enseignants pour venir consulter les livrets et garder la fiche de bilan individuel de leur enfant.

Le comparatif des résultats de cette année rapprochée à celles des années précédentes sera présenté l'année prochaine, lors d'un autre conseil d'école.

4. Résultats des évaluations nationales de 2012/2013 et année précédente.

Dans le cadre des évaluations nationales, l'Education Nationale considère qu'un élève est considéré comme moyen si les résultats sont entre 50 et 66 % de bonnes réponses, et bon élève au dessus de 66 %.

En 2011/2012, 88,25 % des élèves de CE1 étaient dans ce groupe, Français et mathématiques confondus et l'année suivante 81,6 %, soit une baisse de 6,65 %.

On peut noter que chaque année, pour les CE1, le taux de réussite est meilleur en français qu'en mathématiques et l'inverse pour les CM2 : ils sont plus nombreux à avoir de bons résultats en maths qu'en Français.

Par contre, pour les CM2, la comparaison des années 2011/2012 et 2012/2013 montre des résultats assez proches, sauf en mathématiques où la catégorie de plus de 66 % de réussite a nettement augmenté, de 70,8 % à 91,6 %. On peut s'en féliciter

5. Réunions école/collège.

Dans le cadre de la réforme d'orientation et de programmation du 26 janvier 2013, initiée par Vincent Peillon, les cycles seront modifiés.

Dès la rentrée prochaine, l'école préélémentaire regroupera tout le cycle 1, avec les niveaux de Petite Section, Moyenne Section et Grande Section.

Lors de la rentrée 2015/2016, se mettra en place le changement du cycle 2 qui regroupera le CP, le CE1 et le CE2.

A la rentrée 2016/2017, qui devrait aussi être la date de la mise en place des nouveaux programmes, le cycle 3 sera formé du CM1, CM2 et classe de 6^{ème} du collège.

Cela ne veut pas dire que les élèves de 6^{ème} viendront en élémentaire, mais plus de liaisons devraient s'instaurer entre les deux niveaux.

Sur la circonscription, dans cet objectif, trois réunions école/collège Michelet auront eu lieu cette année. Elles regroupent les professeurs des écoles, professeurs des collèges, directions école comme collège et Conseillère Principale d'Education. Les échanges portent sur la pédagogie, les organisations pratiques d'un côté comme de l'autre, les élèves et les documents administratifs. Ce lien, très enrichissant, devrait se pérenniser.

6. Les cartables des élèves.

Comment les enseignants aident-ils leurs élèves à faire leur cartable en fin de journée, afin d'éviter le surpoids ?

D'abord, il n'y a pas de méthode-type, ni de cadre rigoureux pour dire que tel niveau fait de cette façon, et qu'à partir de tel niveau on fait autrement. Chaque enseignant agit selon sa propre méthode, selon l'emploi du temps de la fin de journée, selon le temps qui reste disponible à cette tâche, etc.

Déjà, les enseignants des petites classes d'élémentaire sont très attentifs à ce que chaque enfant prenne le matériel nécessaire. La plupart du temps le cartable est fait tous ensemble, en collectif, la majorité des classes. Au fil de l'année, le but est de gagner en autonomie.

Un oubli peut arriver, si c'est occasionnel, les enseignants sont compréhensifs.

Il faut savoir que, pour la préparation du cartable, comme pour les autres tâches de la journée, certains élèves ne sont pas attentifs à la parole du maître ou de la maîtresse et ne font pas ce qui est demandé.

D'autres enfants nous disent que les parents souhaitent avoir les livres le soir pour travailler avec eux à la maison et leur demandent de charger le cartable.

Il y a ceux qui nous répondent que pour réviser les poésies, les leçons... ils souhaitent avoir leurs cahiers et aussi ceux qui transportent jouets (d'ailleurs interdits à l'école !) romans personnels, etc. Il arrive même aux enseignants de faire le ménage du cartable, le vider, le nettoyer...

Par contre, les enseignants demandent aux parents de vérifier chaque soir les cahiers, de signer les feuilles afin de pouvoir les enlever du cartable le lendemain. Une nette majorité de familles ne fait pas ce travail de parent. Même les plus grands de CM2 ne font pas signer le contenu des pochettes, presque depuis le début de l'année scolaire pour certains. Les plus grands de l'élémentaire ont toujours besoin du suivi et de l'intérêt des parents pour le travail fourni au cours de la journée.

Sur ce thème précis concernant les signatures des cahiers, feuilles de travail, mots des cahiers verts, ou même documents administratifs importants, on observe un laxisme des parents qui prend de l'envergure. Les enseignants savent que les parents ont un emploi du temps de plus en plus chargé, mais il ne faut pas pour autant oublier le travail que les enfants fournissent tous les jours en classe. C'est aussi une façon de les suivre et de les encourager.

Pour savoir exactement comment se passe la préparation du cartable dans la classe de votre enfant, la directrice engage les parents à se rapprocher du maître ou de la maîtresse et de lui en parler lors d'un rendez-vous dans l'année, ou encore en septembre lors de la réunion d'information de début d'année.

L'école en profite pour rappeler aux parents que chaque année il est demandé de ne pas venir à l'école avec un cartable à roulettes (trop lourd) ni un sac à dos (qui déforme livres et cahiers).

7. Fêtes des écoles.

En cette fin d'année, on peut dresser un bilan très positif des fêtes de la maternelle : le bal des parents en décembre et la soirée jeux en mars. Ces fêtes se sont bien déroulées, l'ambiance était conviviale, les enfants comme les parents ont apprécié. Les gains étaient modestes mais le but n'était pas là, l'argent récolté a aidé à payer le projet d'année autour des danses.

La fête de fin d'année de la maternelle est la restitution des danses apprises au cours de l'année, le samedi 21 juin, en deux séances, à La Palestre. C'est encore un investissement important de l'ensemble des enseignants, que l'on peut remercier, ainsi qu'un travail de précision de la part de Mme Bellon, intervenante spécialisée.

En élémentaire, la fête de fin d'année consistera en l'habituelle kermesse, avec des stands de jeux tenus par les enfants et les parents. Cette fête est organisée par les enseignants et les parents d'élémentaire, mais elle est aussi ouverte aux enfants de la maternelle. Un buffet sera ouvert à partir de 19 heures. Seulement trois agents municipaux se sont portés volontaires pour aider au buffet, ce qui ne permet pas cette année de proposer des saucisses et des frites. Les glaces sont maintenues. Comme d'habitude, les parents apportent des plats faits maison, particulièrement appréciés l'année dernière. La tombola 100 % gagnante est encore proposée aux enfants. Les lots

seront à retirer au cours de la fête. Si un enfant n'avait pas pu retirer son lot pendant la kermesse, il ne faut pas oublier de donner son ticket à son enseignant(e) la semaine suivante.

8. Effectifs prévisionnels pour l'année prochaine, 2014/2015 :

Petite Section : 51 élèves

Moyenne Section : 58 élèves

Grande Section : 52 élèves

Total de l'école préélémentaire : 161 élèves, soit 26, 83 élèves en moyenne par classe, sur 6 classes.

CP : 49 élèves

CE1 : 46 élèves

CE2 : 46 élèves

CM1 : 40 élèves

CM2 : 39 élèves

Total de l'école élémentaire : 220 élèves, soit 27,50 élèves en moyenne par classe, sur 8 classes.

L'effectif est élevé mais aucune ouverture n'est prévue pour l'an prochain.

L'effectif de la Clis n'est pas encore déterminé. A ce jour, le poste pour cette classe n'est pas pourvu. Il existe encore le mouvement début juillet. Un enseignant volontaire peut être nommé. L'inspectrice nous affirme qu'il bénéficiera du suivi de la psychologue scolaire et de l'équipe de circonscription.

On appelle structure la répartition de l'effectif global des élèves par classe, avec le nom de l'enseignant qui prend la classe. Cette structure n'est pas communiquée avant la rentrée scolaire.

Pour la maternelle, les listes des élèves par classe seront affichées le lundi 1^{er} septembre dans l'après-midi, dans le tableau d'affichage de l'école le long de la cour maternelle et ainsi que sur les vitres de l'entrée de l'école.

Pour l'élémentaire, les listes seront affichées le matin de la rentrée, dans la cour élémentaire.

9. Date de fin des cours et rentrée scolaire pour l'année 2014/2015.

Le dernier jour de classe aura lieu ce vendredi 4 juillet, à 16 h 30 ou après l'étude et la garderie.

La rentrée scolaire sera le MARDI 2 Septembre 2014.

En maternelle, les parents accompagnent leur enfant dans la classe à partir de 8 h 20.

Les élèves de Petite Section bénéficient d'une rentrée par petit groupe, répartis sur deux jours : mardi 2 septembre et mercredi 3 septembre. Chaque nouvelle famille a été reçue et informée de cette rentrée particulière.

En élémentaire, les parents rentrent dans la cour à 8 h 20, prennent connaissance de la liste de la classe puis laissent leur enfant monter avec son enseignant.

Les nouveaux élèves de CP sont accueillis avec leurs parents, dans la cour, à 9 h 15. Ils sont autorisés à monter quelques instants dans la classe, puis repartent vers la porte d'entrée de l'élémentaire.

Les NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques) débuteront dès ce premier jour de rentrée, quand les enfants termineront leur journée de classe à 15 heures.